

<http://www.snetap-fsu.fr/Basse-Normandie-declaration-CTREA.html>



# Basse-Normandie : déclaration CTREA du 20 septembre

- En Région -



Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2016

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### Déclaration pour le [CTREA](#) Basse-Normandie et Haute-Normandie du 20 septembre 2016

Monsieur le Directeur, depuis septembre 2015, notre organisation syndicale a pris position pour le maintien de deux [CTREA](#) disjoints [BN](#)/[HN](#) ainsi que pour les [CHSCTREA](#) et [CCP](#), au moins pour la période transitoire jusqu'aux prochaines élections. Nous sommes ici pour rappeler nos arguments et parce que nous croyons au dialogue social.

Voici nos arguments :

- Nous sommes élus par les personnels des établissements de Haute-Normandie/Basse-Normandie. Nous voyons mal donner notre avis, voter pour des modifications de structures d'établissements Bas-Normands/Hauts-Normands.
- Nous connaissons peu les réalités des établissements de territoires sur lesquels nous n'avons pas été élus. Quelle légitimité aurions-nous ?

La [DGER](#) attribue la [DGH](#) de façon « fléchée » Basse-Normandie/Haute-Normandie.

Quel intérêt de convoquer un [CTREA](#) fusionné ?

- L'exercice de représenter les personnels se heurte parfois à des réalités très prosaïques : les distances s'allongent, les temps de transport, les absences dans nos établissements, etc. D'ailleurs quid des frais de transport, des remboursements de frais d'hôtel, de repas, des remplacements sur nos missions respectives dans le règlement intérieur ?
- Comment traiter dans une réunion de trois heures les problèmes de tous les [EPL](#) de la région ?

Il y a clairement la volonté d'évacuer tous les sujets conflictuels au profit de sujets très larges comme par exemple les résultats aux examens à l'odj aujourd'hui et de ne pas faciliter la tenue des instances. Au final l'absentéisme augmentera et nous nous retrouverons très vite avec une instance moribonde.

**La loi permet tout à fait le maintien de CTREA distincts.**

Et pendant que la [DRAAF](#) et la région se réorganisent , l'[EAP](#) régional est abandonné à son triste sort.

Faisons la liste des principaux maux : absence d'ambition pour l'EAP autre que faire des économies, MFR toutes puissantes et confortées chaque année, structures en berne, DGH contrainte, seuils imposés, dédoublements supprimés, options partiellement ou non financées comme à Saint-Hilaire, EPL et/ou centres constitutifs proche de la faillite, suppression de postes, licenciements économiques dans les [CFA-CFPPA](#) (deux à ce jour) recours aux emplois précaires, suppression de classes, gouvernance parfois posant problème et entraînant dysfonctionnements en cascade, mal-être au travail et sentiment de ne pas être écouté.